



NOUVEAU TITRE : C.I.E

Lors de sa réunion les 3 et 4 septembre 2008 le Comité Général de la FCI a pris la décision suivante :

Pour les races soumises à épreuve de travail selon la Nomenclature des Races de la FCI, un nouveau titre international est créé à partir du 1^{er} janvier 2009.

Pour obtenir le titre de **Champion International d'Exposition (C.I.E)** les chiens doivent répondre aux conditions suivantes :

- a) avoir obtenu, dans trois pays différents, sous trois juges différents, 4 (quatre) certificats d'aptitude au Championnat International de Beauté (CACIB), quel que soit le nombre de concurrents;
- b) Entre le premier et le dernier CACIB, une période minimum de un an et un jour doit s'être écoulée. Cette période est à comprendre comme suit : par exemple, du 1^{er} janvier 2009 au 1^{er} janvier 2010.

Nous attirons votre attention sur le fait que les demandes pour ce titre doivent être envoyées par écrit au Secrétariat de la FCI par l'intermédiaire de l'association canine nationale ou directement par le propriétaire du chien conformément aux accords existants entre la FCI et certains membres.

Le **Règlement du Championnat International** sera modifié en fonction et vous sera envoyé ultérieurement.

En ce qui concerne le *Fox Terrier à poil lisse (12) et à poil dur (169)*, l'*Airedale Terrier (7)* (voir notre circulaire 33/1998 du 25.02.1998), le *Terrier du Révérend Russel (339)* et le *Terrier Jack Russel (345)* (voir notre circulaire 66/2004 du 22/11/2004) les conditions sont les suivantes :

- 1) le titre de Champion International de Beauté (C.I.B) peut être obtenu avec 2 ou 4 CACIB selon décision nationale;
- 2) le titre de Champion International d'Exposition (C.I.E) peut toujours être obtenu avec 4 CACIB.

Nous prions les organisations membres et partenaires sous contrats de la FCI d'utiliser exclusivement les abréviations reprises ci-après sur tous les documents qu'ils émettent :

C.I.B (Champion International de Beauté)

C.I.T (Champion International de Travail)

C.I.E (Champion International d'Exposition)

FORMULAIRE DE DEMANDE D'HOMOLOGATION DE TITRE :

* *A COMPLETER EN CARACTERES IMPRIMES*

* *Pour propriétaires uniquement*

* *Veillez joindre une copie du pedigree mentionnant le L.O. + nom du propriétaire introduisant la demande.*

◇ C.I.B. (Champion International de Beauté pour races non soumises à une épreuve de travail)

◇ C.I.E. (Champion International d'Exposition pour races soumises à une épreuve de travail)

* *veuillez cocher le titre souhaité*

Nom du chien				
Race & variété				
Sexe				
Livre des Origines		Numéro d'enregistrement		
Date de naissance				
Nom du propriétaire				
Adresse du propriétaire (+pays de résidence)				
CACIBs obtenus (un minimum de 4 & un maximum 12 CACIB peuvent être repris sur le diplôme)				
Date	Pays	Ville	Juge	n° de catalogue

* *La FCI se réserve le droit de demander les documents attestant ces données*

FEDERATION CYNOLOGIQUE INTERNATIONALE (AISBL)

13, Place Albert Ier, 6530 THUIN - Belgique - tél. ++ 32 (0)71 59 12 38 - fax ++ 32 (0)71 59 22 29 - Internet : <http://www.fci.be>